

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaire	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'affaires est couplé en 2ème année à la préparation d'un diplôme d'université : le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) offre une formation complémentaire de haut niveau en droit des affaires.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière		Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</u>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)	90			12	12	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	177	42		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</u>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	366	81		60	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'affaires (DJCE)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			343			49	49	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances			40			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais juridique			40			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S1	UE Expertiser l'architecture juridique de l'entreprise et conseiller les créateurs			99			16	16	Oui	Oui					
Matière	S1	Création de l'entreprise			57			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Structure de l'entreprise			42			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle			180			25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Techniques fiscales			69			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Techniques contractuelles			51			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Techniques sociales			60			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Conseiller les dirigeants			24			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance			24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4						11	11	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel et Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						11	11	Oui	Oui					
		1 voie au choix parmi les 2 proposées :														
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois						11	11	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire								Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			343	+voie		60	60							